

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 17.30 Fr. 8.65
Union postale. Fr. 31.— Fr. 15.50
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Jeudi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Responsable de la partie des annonces: Publicitas S. A., Succursale de Neuchâtel

ANNONCES:

suisSES 15 centimes le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

Plan Wahlen

INDUSTRIE ET AGRICULTURE

Il serait vain de limiter à de simples paroles notre reconnaissance envers Dieu qui, jusqu'ici, a si visiblement protégé notre chère Patrie du fléau de la guerre. Il en serait de même si nous nous contentions d'approuver tout ce que nos

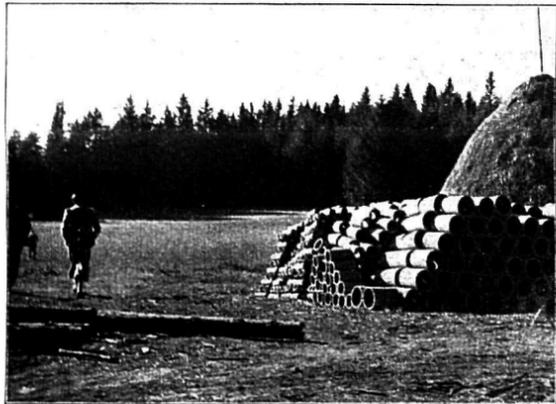


Photo Alpa-Reflex. Obj. Angénieux 1: 2,9

Terrains de Romanens avant l'assainissement.

autorités fédérales, cantonales et communales ont fait par le moyen de leurs magistrats et fonctionnaires, connus ou inconnus, en vue d'assurer l'existence et l'indépendance de nos populations, qui ne se rendent souvent pas suffisamment compte des difficultés de l'heure présente et vivent dans une coupable insouciance, comme si tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Ce qu'il faut, à cette heure critique entre toutes, c'est bander toutes nos énergies et collaborer de façon intelligente à l'effort commun.

L'industrie, habituée à la lutte pour l'existence, a rapidement compris le danger qui nous menace et c'est pourquoi, en règle générale, elle a répondu avec enthousiasme à l'appel du Dr Wahlen, lors de la première étape déjà, mais plus particulièrement, semble-t-il, depuis la seconde qui englobe un nombre beaucoup plus grand d'entreprises, c'est-à-dire celles occupant 50 personnes et plus. Elle est prête à d'autres tâches si elles sont nécessaires pour le salut de tous.

La plupart de nos industriels ont aussi compris que l'union fait la force et que c'est en se groupant qu'on arrive le mieux au but recherché, c'est-à-dire, en l'occurrence, à des méthodes de culture rationnelles et rentables. Ce qui n'est pas possible pour un ou quelques individus, le devient, sans autre, pour une collectivité bien

homogène et bien conduite. Les questions de terrain elles-mêmes, souvent insolubles lorsqu'il s'agit de grandes surfaces à rechercher dans certains cantons, trouvent des solutions parfois inattendues. Un peu partout en Suisse, des groupements coopératifs se sont formés avec le concours d'agronomes, de conseillers techniques et de cultivateurs; l'industrie et le commerce interviennent comme bailleurs de fonds. Des résultats intéressants ont déjà été acquis pendant la première étape et ont fait l'objet de publications, si bien que nous n'y reviendrons pas. Parmi les nombreux efforts faits dans l'industrie suisse,



Photo Alpa-Reflex. Obj. Angénieux 1: 2,9

Défrichement à Villarsviriaux.

nous nous arrêterons aujourd'hui un peu plus longuement sur celui des industries neuchâtelaises réunies en une collectivité:

le Groupement neuchâtelois pour les cultures industrielles C.I.N.

Patronné par l'Etat et sous la présidence éclairée et dévouée de M. J.-V. Degoumois, ce groupement coopératif réunit en son sein 81 entreprises avec 10.527 ouvriers appartenant aux groupes suivants: Industrie horlogère: 5648 ouvriers; machines, petite mécanique, appareils: 3149 ouvriers; industries diverses (chocolat, médailles, papier, radio, bâches, confection, meubles, maroquinerie, arts graphiques): 1063 ouvriers: commerce, banques, métaux précieux, assurances, administrations: 667 ouvriers. A part cela, quelques-uns des membres de C.I.N., en particulier ceux qui étaient déjà astreints lors de la première étape du plan Wahlen, satisfont partiellement à leurs obligations en cultivant pour

leur compte. Il en est de même de 39 autres entreprises qui ont leurs propres cultures.

Dans l'espace de quelques semaines, l'industrie neuchâtelaise a dû verser en liquide plus d'un million de francs pour les améliorations foncières et la mise en culture. A cette somme viennent s'ajouter les subventions fédérales, cantonales et communales sans lesquelles les charges pour l'industrie seraient intolérables.

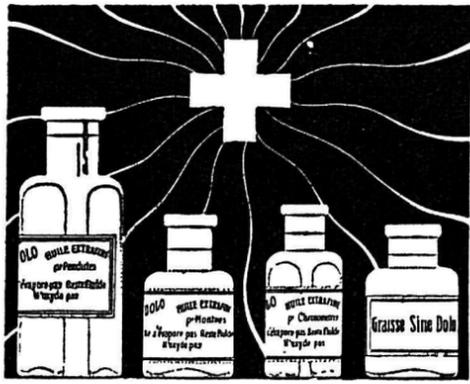
Après quelques mois d'activité seulement, et grâce au précieux appui du chef du Département cantonal de l'agriculture, M. Barrelet, et de son collaborateur direct, M. Monnier, un travail considérable a déjà été fait, chacun ayant pris à cœur cette œuvre d'utilité nationale. Sous la surveillance experte de son directeur, M. Paul Egli, agronome ayant de nombreuses années d'expérience aux colonies et ancien expert fédéral pour la recherche de terrains, les chefs de cultures, choisis parmi les gens du terroir neuchâtelois et fribourgeois, comme aussi la main-d'œuvre internée, se sont mis avec zèle et optimisme à la tâche ardue consistant à défricher plus de 200 ha. de terre qui ne peuvent être gagnés que sur les pâturages empierrés du Jura neuchâtelois, soit à Lignièrès et au Landeron et sur les hauteurs marécageuses et embroussaillées du Gibloux, en plein cœur du pays de Fribourg.

D'aucuns se sont étonnés de voir les Neuchâtelois transporter si loin leurs pénates, mais, hélas, pour trouver des terres productives, il a bien fallu s'y résoudre, si le but poursuivi voulait être atteint, c'est-à-dire le ravitaillement de la population non agricole. Ces personnes bien intentionnées auraient préféré, sans doute, que l'industrie neuchâtelaise enfouisse ses deniers dans les grèves du lac de Neuchâtel ou mieux encore dans les rocailles de quelque coin inaccessible de notre beau et sauvage, mais inclément Jura. A part les quelque 30 ha. qui seuls purent être mis à la disposition des industries neuchâtelaises dans le canton même, la Confédération



Photo Alpa-Reflex. Obj. Angénieux 1: 2,9

Drainages aux Esserts du Châtelard.



HUILE EXTRA FINE

„SINE DOLO“

Fabrication Suisse

Pour chronomètres
Montres-bracelets
Montres, Pendules
Petite mécanique

Graisse „SINE DOLO“

HUILE „SINE DOLO“ BIENNE
En vente dans tous les magasins d'horlogerie

Brillants
Roses
Bijoux montés
Diamants

pour tout usage
technique

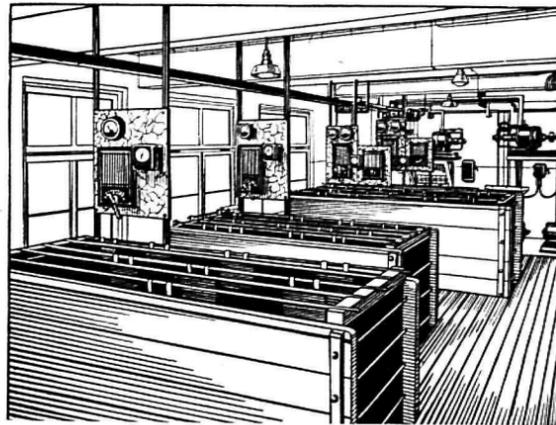
Henri Weber
TAILLERIE DE DIAMANTS
Fondée en 1904
Zurich Bleicherweg 10
Téléphone 7.74.35

Henri Grandjean

La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Téléphone 2.44.73

Transports Internationaux

Expédition d'horlogerie pour tous pays
Transports maritimes
Assurance „Helvetia“



CHROMAGE
POUR TOUTES
LES INDUSTRIES

J. ROULET
RUE DE BÜREN 26
TÉLÉPHONE: 23.77
BIENNE

SOUDEURE CASTOLIN N° 196
pour alliages de zinc (Z 040, Z 041, etc.)

Profils, tôles, décolletage. Emploi étendu pour boîtes de montres.
Basse température. Propre. Pas d'usinage.
Coule comme une soudure d'argent.



SOCIÉTÉ DES SOUDURES CASTOLIN S. A.
LAUSANNE (Tél. 2 84 13)

LA SOUDURE SUISSE DE QUALITÉ

COMPTOIR SUISSE 1943 : HALLE IV, STAND 815 — DÉMONSTRATIONS PERMANENTES

Monsieur connaissant l'horlogerie et disposant de capitaux, désire s'intéresser à
FABRIQUE D'HORLOGERIE

Faire offres sous chiffre Y 22500 U, à
Publicitas Bienne.

HUILE DE PIEDS DE BŒUF
FILTRÉE

ALBERT ERB & C^{IE}, BALE 18
TÉLÉPHONE 2.24.19

Fabricant d'horlogerie (établissement) cherche
collaborateur d'expérience

pour le seconder dans la **direction et les voyages**.
Exigences: connaissance parfaite des langues française, anglaise et allemande, éventuellement espagnole, pratique des voyages, bon organisateur. Association peut être envisagée. Entrée immédiate ou époque à convenir. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre P 10528 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Disponible

de suite:

- 144 montres 11 1/2" ETA, ancre bis., 16 rubis, balancier Glucydur, boîtes acier rondes 34 mm, cornes.
- 144 montres 11 1/2" ETA, ancre bis., 15 rubis, balancier nickel, boîtes métal chromé, fond acier, rondes, cornes.
- 144 montres 13" F.H.F., ancre bis., 15 rubis, balancier nickel, seconde au centre, calibre 200, boîtes métal chromé rondes, fond acier 35 mm., cornes.

Disponible très prochainement:

- 144 montres étanches, 11 1/2" ETA, ancre. 15 rubis, Incabloc, cadrans radium, boîtes acier rondes, cornes.
- 144 montres étanches, idem, métal chromé, fond acier.
- 144 montres 11 1/2" ETA, ancre bis., 16 rubis, balancier Glucydur, boîtes acier rondes, cornes, qualité I.

Tous mouvements sans marque.

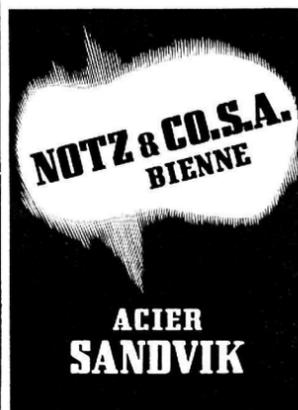
Demander offres sous chiffre P 3699 N, à Publicitas Neuchâtel.

CHRONOGRAPHES

Maison conventionnelle entreprendrait terminages ou livraisons de chronographes tous calibres. Travail soigné et consciencieux. Ecrire sous chiffre P 10494 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

ON DEMANDE A ACHETER

1 à 2 presses à pédale Osterwalder, en bon état. Adresser offres sous chiffre Y 22424 U, à Publicitas Neuchâtel.



OUTILLEUR

en horlogerie, ayant plusieurs années de pratique, cherche place. Bonne référence et certificat. S'adresser à A. BERNEY, Vers-chez-Grosjean, Vallée de Joux.

A VENDRE

80 montres lépine .19" et 24" nickel et argent, 3 quantités et phase de lune, solde de fabrication. Faire offres à case postale 10310, La Chaux-de-Fonds.



Sehr gut erhaltene

Bodenputzmaschine

für Parkett und Inlaid, absolut staubfrei arbeitend, mit Garantie **zu verkaufen**. Offerten unter Chiffre Hc 10610 Z, an Publicitas Zürich.

Employé de bureau

27 ans, Suisse allemand, français et anglais à fond, au courant de tous les travaux de bureau, comptabilité, formalités d'exportation, travail indépendant, cherche **poste** avec bonnes perspectives. Offres sous chiffre Vc 22560 U, à Publicitas Bienne.

EXPORTATION

On demande offres détaillées avec prix, de fabricants possédant contingent. Case postale 5624, Bienne-Madretsch.

La maison

SCHMITZ & C^{IE}, NIDAU

accepte encore quelques commandes en boîtes pour montres de dames, en acier inoxydable et fonds acier. grandeur 5 1/4", deux pièces.

CHRONOGRAPHES

Importante maison de chronographes cherche **TERMINEURS** sur calibres 170 Vénus et 13 3/4" Hahn. Travail suivi et bien rétribué. Faire offres case postale 13744, La Chaux-de-Fonds.

Abonnez-vous à

La Fédération Horlogère Suisse

Abonnements: Suisse, un an	Fr. 17.30
Suisse, six mois	8.65
Etranger, un an	31.—
Etranger, six mois	15.50

La F.H.S. est lue dans tous les pays du monde.

IMPRIMEURS: HAEFELI & C^O, LA CHAUX-DE-FONDS

leur a fourni près de 200 ha. de bons terrains dans la région du Gibloux, c'est-à-dire dans le quadrilatère Bulle, Romont, Villaz-St-Pierre, Vuisternens-en-Ogoz. Certes, il ne suffit pas de passer la charrue dans ces terrains, aussi bons soient-ils, mais d'importants travaux de défrichage, de drainage, construction de chemins de dévestiture se sont révélés nécessaires; tout cela avec l'espoir de voir bientôt de riches récoltes récompenser les efforts des travailleurs et de faire reculer le spectre de la famine.

La question de la main-d'œuvre fut le souci primordial de l'entreprise. Pour une petite surface située à proximité des centres urbains, il



Photo Alpa-Reflex. Obj. Angénieux 1 : 2,9

Détail de drainage.

serait relativement facile de détacher de la main-d'œuvre des usines et des bureaux, notamment comme appoint pendant les périodes de récoltes, mais sur ces terres lointaines, il fallait l'éviter dans toute la mesure du possible, aussi longtemps du moins que le chômage ne sévira pas à demeure. On espérait trouver de la main-d'œuvre agricole sur place, mais il fallut bien vite se rendre compte qu'elle n'existait pour ainsi dire pas. Il ne restait pas d'autre solution que celle de remplacer l'homme par la machine partout où cela est possible et d'avoir recours à des camps d'internés pour les travaux de défrichage, et même à des groupes détachés avec leurs chefs sous la responsabilité directe de l'entreprise. Cette dernière solution s'est révélée favorable et une excellente entente règne entre les chefs suisses et les hommes qui ont trouvé asile chez nous. Les relations sont aussi très bonnes avec les autorités et les gens du pays, grâce à l'esprit excellent qu'a su insuffler M. Egli. Un exemple typique de cette bonne entente peut être trouvé dans le fait que la fête du 1^{er} août fut célébrée avec ferveur pour la première fois sur les hauteurs de Marsens, sur l'initiative des Neuchâ-



Photo Alpa-Reflex. Obj. Angénieux 1 : 2,9

Premiers labours au Praz du Pin (Gibloux).

telois. La presse de la région a, du reste, relaté de façon élogieuse l'événement.

Il est bon de relever aussi que les autorités cantonales fribourgeoises se sont rapidement rendu compte que les Neuchâtelois avaient l'intention de faire du bon travail «aussi précis que leurs montres», a déclaré un conseiller d'Etat. Aussi, ces autorités font-elles de leur mieux pour aider et favoriser nos collaborateurs. Qu'elles en soient remerciées ici.

Le Conseil d'administration de C.I.N. a l'intention de faire, au cours de l'hiver, une série de conférences avec projections et films, de façon à permettre à nos industriels et à leur personnel de se faire une idée du travail accompli. Il est, en particulier, important que les travailleurs de nos entreprises acquièrent la certitude qu'ils ne sont pas de simples numéros, mais que ceux avec lesquels ils collaborent ne négligent rien pour leur bien-être et celui de leurs familles. C'est une des phases du problème social.

Le patronat est conscient de ses responsabilités et dans ces temps d'épreuves pour notre existence et notre indépendance, il entend prouver par des actes plus que par des paroles que ce n'est pas son argent seulement qu'il donne, mais qu'il désire contribuer aussi avec cœur et avec âme à cet effort dans le sentiment d'accomplir une œuvre patriotique pour le bien de tous.

Nous concluons en disant: «...et tout cet effort serait vain si nous devions l'accomplir sans l'aide du Très-Haut».

R. P.

Photos A. C. F. 7539 - 3.10.1939.

Changement dans la direction du Service des importations et des exportations

Le 1^{er} octobre 1943 aura lieu un changement dans la direction du Service des importations et des exportations de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique. Le chef de ce service, M. Fritz Gerber, prend sa retraite en raison de son âge; il sera remplacé par M. Edmond Keppler, qui a été jusqu'à présent son suppléant. M. Gerber a passé près de 45 ans au service de la Confédération. Après avoir travaillé pendant plus de 30 ans dans l'administration des douanes, il a passé en 1932, en qualité d'adjoint, à la direction du Service des importations, qui était

créé à ce moment-là. En 1936, il a été nommé chef de section en remplacement de M. Drexler, nommé directeur de l'arrondissement des douanes, à Genève. Le nouveau chef qui remplacera M. Gerber à la tête du Service des importations, transformé depuis le début de la guerre en Service des importations et des exportations, est également sorti de l'administration des douanes. C'est en 1932 qu'il a passé au Service des importations en qualité de chef de service. En 1936, il a été promu au poste de suppléant technique du chef de section. C'est à partir du 1^{er} octobre 1943 qu'il revêtira les fonctions de chef du Service des importations et des exportations.

L'indice des prix de gros à fin août

L'indice des prix de gros, qui est calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail et qui comprend les principaux produits alimentaires non travaillés, ainsi que les principales matières premières et auxiliaires, s'inscrivait à fin août 1943 à 217,7 (juillet 1914 = 100) ou à 202,5 (août 1939 = 100), soit à peu près au même chiffre qu'un mois plus tôt (-0,1 %).

Avis aux exportateurs

En raison du Jeûne fédéral, les bureaux de la Chambre Suisse de l'Horlogerie seront fermés **lundi 20 septembre 1943**.

Les exportateurs sont donc priés de faire en sorte que leurs demandes de visa parviennent à la Chambre samedi matin 18 septembre au plus tard, afin que les envois ne subissent point de retard.

Chambre Suisse de l'Horlogerie.

TERMINAGES

sont demandés par atelier sérieux, 8^{3/4} à 10^{1/2}" ancre, bonne qualité. Offres sous chiffre D 10097 X, à Publicitas Genève.

A VENDRE

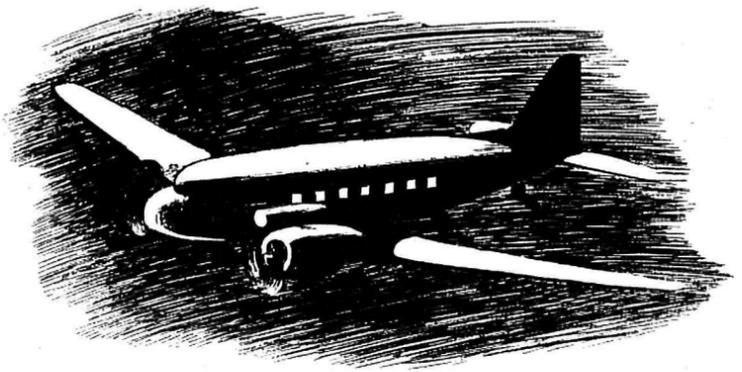
1 balancier sur socle 45 mm.,
1 machine à décalquer et différents clichés,
1 machine à pointer,
le tout en très bon état. Offres sous chiffre Nc 22536 U, à Publicitas Bienne.

TERMINAGES

Atelier organisé entreprendrait terminages soignés, spiraux coudés, réglages positions. Offres sous chiffre C 10096 X, à Publicitas Genève.

A VENDRE

2 machines à écrire. On prendrait des montres en paiement. Offres sous chiffre ZF 8558, à Mosse-Annoncen, Zurich.



Perspectives...

Il n'est nullement prématuré de prétendre que l'avion de demain, accomplissant sa véritable mission: les transports commerciaux, rendra d'inestimables services à nos industries d'exportation. Il pourra transporter aux confins du monde, dans des temps records, notre précieuse production horlogère.

Aujourd'hui, en propageant votre nom et en faisant connaître votre production sur tous les marchés mondiaux, le „Guide des Acheteurs" participe déjà, dans la mesure des moyens actuels, aux activités constructives de l'après-guerre.

Le „Guide des Acheteurs" prépare la voie pour les affaires à venir.



WEBER FRÈRES

SAINT-IMIER TÉLÉPHONE 1.51

Fabrique de contre-pivots en tous genres

EMBOUITSSAGE DE COQUERETS ET PLAQUES — SPÉCIALITÉ ACIER

NUSSLÉ

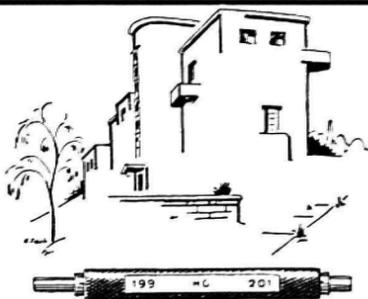
LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 2.45.32

Fondé en 1844

Dépt. Fers - Métaux - Outillage
Dépt. Balances automatiques
Dépt. Installations de magasins

*Demander notice sur nos meubles
"NUSSLÉ - PROFIL"
à tiroirs interchangeables et
notre rayonnage mobile
"R. P. NUSSLÉ"*



MICROMÉCANIQUE S. A.

NEUCHÂTEL - 6

La plus grande, la plus ancienne, la plus moderne
fabrique spéciale de:

Petites jauges-tampons et bagues

Jauges spéciales sur plans

Calibres à tolérance

Calibres filetés

Calibres-étalons combinables

Micromètre "Magister" au 1/1000 de mm.

(Le "Juge de Paix" des vérifications de précision)

Programme mensuel: 15.000 jauges — En stock environ 80.000 jauges
Prix de base:
des tampons Fr. 75 (Ø 0,50 - 2,50 mm ± 0,001 mm)
des bagues Fr. 3. — (Ø 1 - 4 mm)

PRÉCISION
RENOMMÉE

FABRIQUE DES RESSORTS

QUALITÉ
RÉGULARITÉ

ENERGIE

M. BRACHOTTE SAINT-IMIER

BOITIERS DE MONTRES or, platine et acier inoxydable

H. JEANNERET

LE LOCLE

Tél. 3.17.84

*Fabrication de qualité
Élégance*

Ors durs spéciaux - Laboratoire de recherches pour alliages

Schindler & Liechti

G. m. b. H.

Fabrique de fraises

Spécialité: Fraises pour pignons et roues
à profil constant et théoriquement juste.

Téléphone 37.57

BIENNE
Chemin du Coteau, 25

ÉTAMPES ET DÉCOUPAGES SOIGNÉS
pour l'horlogerie et l'électricité

CH. BAERTSCHI

Mécanicien, Faiseur d'étampes

Maison fondée en 1899

ST-IMIER

Rue du Soleil 7

Téléphone 41

Tous genres de découpages - Toutes séries

Spécialités:

Barettes - Masses

Tirettes avec plots

emboutés

Pièces repassées

Anglages

Rondelles pr taillages

Travail consciencieux

Prix modérés



Notre dernière création:

BOITES DE MONTRES ÉTANCHES OU SIMPLES, EN MÉTAL LÉGER, TRAITÉES PAR NOTRE
PROCÉDÉ ÉLECTROLYTIQUE "OPALITE". LA COULEUR DES BOITES PEUT ÊTRE
ACCORDÉE HARMONIEUSEMENT AVEC LA COULEUR DES CADRANS ET BRACELETS

La Centrale

B I E N N E

Organisation du monde et expériences nationales

Grande-Asie et Europe-Nouvelle ?

Aux richesses de l'espace asiatique, les pays de l'Axe, les premiers, auront accès.

C'est, en effet, ce qui ressort du discours que Komuro, secrétaire d'ambassade à Berlin, a prononcé à une manifestation organisée par la Société germano-nippone. Le bloc économique est asiatique, autarcique à 90 pour cent pour toutes les matières premières principales, aura pour plusieurs d'entre elles des excédents substantiels. Il pourra même exporter du riz, si nécessaire pourtant aux régions surpeuplées de l'Asie orientale, et du blé — si l'on y compte l'Australie ! Il y aura surplus de produits fourragers, eu égard à la faible consommation de viande. Les suppléments de sucre, d'oléagineux, de thé, de café et de tabac sont énormes. L'Extrême-Orient détient, pour ainsi dire, le monopole de l'étain, de l'antimoine et du tungstène. Il livrera, en grandes quantités, du pétrole, du charbon, des minerais de fer et du chrome. Dans les textiles existe, il est vrai, un certain déficit en coton et, si l'on exclut l'Australie, en laine. Le chanvre et la soie abondent, en revanche. Il faut, enfin, rappeler la position dominante du territoire en ce qui concerne le caoutchouc.

Le Japon est, sans doute, à même d'exploiter cette vaste contrée de 16 millions de km. 2, peuplée de 700 millions d'individus. En peu de temps, il a fait la preuve de sa puissance industrielle et commerciale. Cependant, il ne refusera pas les conseils et l'appui de ses alliés.

Les Nippons sont persuadés que l'édification de la Grande-Asie doit aller de pair avec celle de l'Europe-Nouvelle. A les entendre, la puissance réciproque d'échange des deux groupes sera considérable. Il suffit de rappeler qu'en 1938, dernière année « normale », outre le caoutchouc et l'étain, il fut livré à l'Allemagne, en provenance des territoires en question, des milliers de tonnes d'huile et de graisse, d'œufs, de café et de tabac. De son côté, le Reich avait livré des machines pour un montant fort élevé. L'occupant désire que ces fournitures se multiplient. Des maisons allemandes ont déjà créé, avec son approbation, un syndicat à Changhaï. L'ordonnance nippone sur laquelle s'appuie cette création rappelle que de telles institutions doivent être en relation avec le Bureau des Affaires asiatiques.

Que l'Europe redevienne fournisseur de l'Extrême-Orient, c'est ce dont il ne faut, paraît-il, point douter. Des pourparlers ont été engagés dans ce but entre Tokio, Berlin et Rome. Et, lors de la publication du programme japonais concernant le caoutchouc, l'étain et le coton, on a souligné, expressément, que la production était évaluée en considération des besoins futurs de l'Europe. La compensation s'effectuerait à l'aide de produits industriels européens. Après la fin de la guerre, il est, d'ores et déjà, établi que l'industrie européenne aura à travailler à plein rendement pour pourvoir aux besoins de l'Extrême-Orient.

Les échanges entre l'Extrême-Orient et l'Axe seraient facilités par l'appareil des politiques monétaires. Car, détaché de l'or, l'yen doit recevoir son pouvoir d'achat de la relation travail-prix-salaires, éléments, il est vrai, complexes, dépendant de mesures prises ou à prendre par le gouvernement de Tokio en Grande-Asie.

Mais, parce que l'espace extrême-oriental est surtout maritime, le problème des transports est aussi important que celui de la richesse effective en matières premières. Actuellement, le Japon ne peut tirer un parti suffisant de ses conquêtes. Il souffre de la pénurie croissante des moyens de communication et pour Fujiwara, ancien ministre du commerce, le développement futur de la guerre et de la paix dépendra, entièrement, des transports. Le Japon doit accélérer la construction de nouveaux bateaux. Mais, l'insuffisance de tonnage touche à des questions stratégiques. Aussi, pour une ou deux années, ne faut-il pas compter sur un accroissement de l'exportation.

La liaison maritime avec l'Axe n'a été établie, vraisemblablement, que par quelques sous-marins à grand rayon d'action. Les contacts, pris au large du Horn ou du Cap de Bonne-Espérance, n'ont pu assurer l'échange de matières et d'outillage qu'en quantités limitées.

Les Japonais espèrent que toutes leurs difficultés s'atténueront avec le temps. Ils croient à une prochaine collaboration générale, en particulier avec notre continent. Mais, à la signature de la paix, l'Europe sera-t-elle Nouvelle et l'Extrême-Orient se confondra-t-il encore avec la Grande-Asie ?

Ch. B.

Pour augmenter la production d'énergie

Le Département fédéral des postes et chemins de fer vient d'adresser à tous les gouvernements cantonaux une circulaire par laquelle il les prie de prendre toutes mesures utiles pour augmenter la production d'énergie. La circulaire en question relève notamment que grâce à la construction et à la mise en service de nouvelles usines hydro-électriques, la capacité de production en énergie électrique augmentera très prochainement de façon appréciable.

Au cours de l'année hydrographique 1942/43, les quantités d'énergie disponibles se sont accrues d'environ 320 millions de kwh. En 1943/44, l'augmentation atteindra environ 750 millions de kwh., en 1944/45 environ 140 millions de kwh. et en 1945/46 environ 210 millions de kwh. En revanche, pour l'année 1946/47 et l'année suivante, on ne peut plus compter sur une augmentation d'énergie provenant de la création d'une

nouvelle grande usine ou de plusieurs usines moyennes. Même au cas où une grande usine ou une usine moyenne pourrait être mise en chantier déjà en 1944, il s'écoulera quelques années avant que l'énergie produite soit à disposition.

Il paraît dès lors nécessaire d'augmenter la production d'énergie pendant cette période intermédiaire en agrandissant et en modernisant des usines existantes et en construisant de petites usines pouvant être mises en service à bref délai. On donnera la préférence aux solutions qui permettent d'augmenter la production d'énergie sans l'emploi de grosses quantités de matériaux, c'est-à-dire par l'adduction des eaux de bassins de réception avoisinants au moyen de galeries, par le relèvement du niveau de la retenue, par l'amélioration des coefficients de rendement des machines ou par tout autre moyen analogue.

Les cantons sont donc priés de bien vouloir faire examiner par leurs offices compétents s'il existe sur leur territoire des usines susceptibles d'être agrandies de la façon indiquée. Tout apport d'énergie contribue à atténuer la crise provoquée par le manque de combustible.

Postes, télégraphes et téléphones

Service postal avec l'étranger

Des objets de correspondance, ordinaires et recommandés, peuvent de nouveau être acceptés à destination de la Tunisie. Acheminement comme pour l'Algérie, par voie aérienne via Stuttgart, ou par mer via Gènes-Tanger.

2. Les correspondances-avion à destination de l'Afrique du Sud et de l'Afrique orientale, du proche et moyen Orient, de la Chine et de la Russie n'ont plus à faire le détour par New-York; elles empruntent maintenant la liaison aérienne via Dakar-Brazzaville à partir de Casablanca.

3. Le service des envois postaux de messageries-avion à destination du Danemark est suspendu. En revanche, les envois de la poste aux lettres et les colis postaux pour ce pays continuent à être admis au transport par chemin de fer. De même, les correspondances-avion sont aussi acceptées.

Informations

Brésil — Prescriptions concernant la déclaration et la réglementation du commerce du matériel optique, scientifique et de photographie

Le Brésil a édicté, par ordonnance n° 94, du 25 juin 1943, des prescriptions concernant la déclaration et la réglementation du commerce du matériel optique, scientifique et de photographie. Ces prescriptions visent, entre autres, les instruments pour les observations chronométriques et météorologiques, pour des travaux topographiques, etc. La Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique remettra aux intéressés, sur demande, la traduction française de ladite ordonnance.

Primes d'exportation

L'Office suisse d'Expansion commerciale a imprimé récemment un tableau permettant de connaître instantanément les augmentations de prix à appliquer pour une prime déterminée et inversement. Nous le reproduisons ci-après à l'intention des exportateurs intéressés:

Tableau des augmentations à appliquer aux prix d'exportation selon les primes à payer dans le trafic de compensation

Prime de compensation en %	Augmentation de prix en %	Prime de compensation en %	Augmentation de prix en %
1	1,01	30	42,9
2	2,04	31	45,0
3	3,1	32	47,0
4	4,2	33	49,3
5	5,3	33,3	50,0
6	6,4	34	51,5
7	7,5	35	54,0
8	8,7	36	56,3
9	9,9	37	58,8
10	11,1	38	61,3
11	12,4	39	64,0
12	13,6	40	66,7
13	15,0	41	69,5
14	16,3	42	72,4
15	17,7	43	75,4
16	19,0	44	78,6
17	20,5	45	81,8
18	22,0	46	85,2
19	23,5	47	88,7
20	25,0	48	92,3
21	26,6	49	96,1
22	28,2	50	100,0
23	29,9	55	122,2
24	31,6	60	150,0
25	33,3	65	185,7
26	35,1	66,6	200,0
27	37,0	70	233,3
28	39,0	75	300,0
29	40,9		

Banque Fédérale

Société Anonyme

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 50.000.000.—



Siège de La Chaux-de-Fonds ouvert en 1874

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions

Pierres chassées, chatons, bouchons

Empierrage de mouvements simples et compliqués

Albert Steinmann

La Chaux-de-Fonds

Rue Léopold-Robert 109 - Tél. 2.24.59

Seul fabricant des machines à calculer « STIMA » et « TREBLA »
Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et de tous travaux de grande série

Vve V. FAIVRE & FILS, Courtemaîche

Atelier de pierres fines

Tournage sur fil, haute précision garantie, au $\frac{1}{4}$ et au $\frac{1}{8}$
de centième nos 6 à 100, diamètre 60 à 500.

Vérifiage adoucissage très fin et au centième,
de pierres percées, grandies, tournées.

Livraison rapide

Précision

**SPECIALISTE
DE L'ETAMPE
DE HAUTE
PRECISION**

JEANRENAUD

BIENNE FAUCON 22

REVISEUR

possédant à fond la comptabilité, bien au courant de la fabrication et du calcul des prix de revient dans l'industrie horlogère, connaissant les langues française (langue maternelle) et allemande, serait engagé au plus tôt. Offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffre S 8843 Y, à Publicitas Berne.

JEUNE HORLOGER

ayant diplôme d'école d'horlogerie, connaissant machine à écrire et si possible sténographie serait engagé de suite ou époque à convenir, par fabrique d'horlogerie du canton de Neuchâtel. Emploi stable pour jeune homme sérieux et d'initiative. Adresser offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous chiffre P 3717 N, à Publicitas Neuchâtel.

FABR. DE BOITES DE MONTRES

Georges Ruedin
Succ. de Jaquet et Ruedin
BASSECOURT



HAUSER

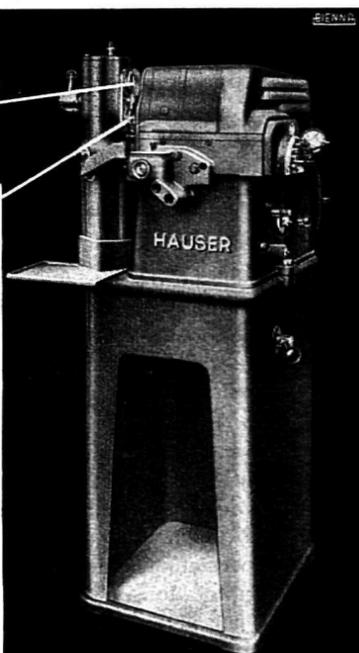
Machine automatique à 2 arbres à fraiser les noyures et passages

Cette machine à fraiser à 2 arbres est destinée au fraissage de passages et noyures d'horlogerie.

Capacité de fraisage 40x40 mm 9 arrêts de profondeur. Centrage de la machine par microscope.

GRANDE PRODUCTION !

Interchangeabilité absolue des cames et plaques de travail !



HENRI HAUSER S.A. BIENNE
FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION

La Fabrique d'horlogerie Thommen S. A., à Waldenbourg,

fête ses 90 ans

C'est un fait économique des plus intéressants que de voir une manufacture de montres ancre, fêter le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa fondation en plein Jura bâlois, dans une localité dépourvue de moyens de communication directs avec la région horlogère.

La fixation de l'industrie horlogère dans cette région pittoresque du Jura bâlois est due à l'initiative de la commune de Waldenbourg qui, anxieuse de lutter contre le chômage et l'appauvrissement de la population, avait constitué une commission pour l'introduction et l'exploitation de l'horlogerie, commission qui avait reçu le mandat de faire une étude approfondie de la question. Se basant sur les propositions de cette commission, l'autorité communale de ce bourg décida à l'unanimité, le 21 août 1853, l'introduction de l'industrie horlogère sur son territoire. Après ratification de cette décision par le Conseil d'Etat de Bâle Campagne et, sans perdre de temps, on créa, quelques jours plus tard la « Société d'horlogerie à Waldenbourg ».

L'une des premières tâches du comité directeur fut d'engager, en Suisse romande, des ouvriers horlogers ayant les capacités requises pour enseigner leur art à des apprentis et apprenties du village, et de s'assurer les locaux qui étaient nécessaires dans ce but.

Par l'entremise des horlogers Bovet et Louis Tschopp, tous deux à Bienne, on engagea 9 maîtres d'apprentissage pour Waldenbourg. Les conditions du contrat étaient extrêmement favorables. Ces ouvriers étaient engagés pour trois ans, avec des salaires de 2000 à 2400 francs, alors que, à l'époque, le traitement d'un instituteur se montait à 800 francs environ; en plus, ils n'avaient aucun loyer à payer, ni aucun impôt ou autre charge communale.

Parmi les apprentis, il y a au début des jeunes gens et des jeunes filles de Waldenbourg, de Langenbruck et d'autres villages environnant, de même que de Bienne.

Jusqu'à fin décembre 1853, 5 jeunes filles et 12 jeunes gens s'étaient déjà annoncés. Cependant, il semble que la finance d'apprentissage était fixée trop haut car, après quelques mois déjà, la direction de la fabrique se vit obligée, à la suite du départ de quelques apprentis, de se mettre à la recherche de nouvelle main-d'œuvre, dans toute la région avoisinante.

A l'époque, l'on se bornait à remonter à Waldenbourg des ébauches qui étaient achetées en Suisse romande.

L'une des premières préoccupations de la direction de l'entreprise fut de rechercher de meilleurs débouchés pour les montres fabriquées; un voyage d'affaires fut décidé qui, en automne 1854, devait être confié à un représentant. M. Gédéon Thommen fut chargé de cette mission. C'est à cette occasion qu'il entra en relation pour la première fois en relation avec l'entreprise à laquelle plus tard il devait donner l'impulsion que l'on connaît.

Le voyage de prespection de Gédéon Thommen réussit complètement.

Nous ne nous appesantirons pas sur les difficultés financières du début de l'entreprise. Qu'il nous suffise de rappeler que, en 1856, elle engageait M. Louis Tschopp, horloger à Bienne comme visiteur, avec mandat d'améliorer les procédés de fabrication, ainsi que l'organisation technique. La direction fut réorganisée en décembre 1857, date à partir de laquelle la société fut dirigée par les deux personnalités déjà mentionnées plus haut: MM. Louis Tschopp et Gédéon Thommen.

Gédéon Thommen se vit confier les fonctions de vice-président de la société, tandis que Louis Tschopp avait en quelque sorte la direction technique.

La réorganisation ne tarda pas à porter ses fruits et l'entreprise connut un développement favorable. Elle s'était vouée spécialement à la fabrication d'articles de qualité, tandis qu'au point de vue commercial, une attention toute particulière avait été apportée au développement de l'organisation de vente.

Selon contrat du 11 février 1859, l'entreprise passa entièrement aux mains de Louis Tschopp et Gédéon Thommen, à la suite d'une décision prise par la commune de Waldenbourg de se désintéresser de l'exploitation directe de la fabrication d'horlogerie. A ce moment-là, la commune était engagée dans cette fabrication pour 98,628 francs, alors que l'actif ne se montait qu'à 64,352 francs, ce qui représentait pour la commune un excédent passif de 34,276 francs. La fabrique fut vendue à Louis Tschopp et Gédéon Thommen, pour la somme de 61,252 francs.

Les deux nouveaux propriétaires de l'entreprise réussirent à la transformer en une affaire rentable et la

dette contractée à l'égard de la commune fut remboursée rapidement.

Au point de vue de l'organisation de la fabrication, différents ateliers disséminés dans le petit bourg durent être de plus en plus centralisés et fusionnés, ce qui permit une direction plus ferme et des possibilités de contrôle meilleures.

L'affaire paraissait donc en très bonne voie, lorsque surgirent deux éléments qui gênèrent à ce développement, à savoir: un conflit avec la commune et des divergences entre les deux associés.

Le conflit avec la commune se trouva liquidé par les conclusions du rapport des experts qui avaient été désignés dans ce but et qui établissait que les livres de l'entreprise étaient parfaitement en ordre et que MM. Louis Tschopp et Gédéon Thommen avaient rendu un grand service à la commune en achetant l'entreprise. Quant aux divergences entre les associés dont l'un, Thommen, envisageait un agrandissement de l'entreprise, alors que l'autre considérait ce projet d'un air sceptique, elles aboutirent à la reprise de l'affaire par Gédéon Thommen, dont Louis Tschopp ne tarda pas à se séparer.

Ainsi se termina la période intermédiaire 1859-1869. Gédéon Thommen conduisit son affaire seul pendant la période de 1870 à 1890. La guerre franco-allemande de 1870 lui fut extrêmement défavorable et toute son entreprise fut mise en danger en raison du marasme général des affaires pendant cette période troublée. La fabrique fut fermée et les ouvriers furent payés jusqu'à concurrence des derniers avoirs du chef de la maison.

Entre temps, le nom de l'entreprise avait changé et elle s'appelait désormais « Fabrique d'horlogerie Gédéon Thommen ». Les montres portaient la marque distinctive « G. T. ».

Gédéon Thommen réussit à créer en Allemagne un syndicat pour la vente de ses montres, auquel se rattachèrent trente grossistes allemands, qui s'engagèrent à ne vendre que des montres fabriquées à Waldenbourg. Il en résulta un grand développement de l'affaire, dont les causes sont à rechercher non seulement dans la conjoncture favorable du moment, mais aussi dans l'amélioration constante des méthodes de fabrication et par conséquent de la qualité des articles fabriqués.

C'est en 1875 que l'entreprise se mit à fabriquer des montres ancre à côté des montres cylindre qu'elle produisait depuis le début.

La construction du chemin de fer de Waldenbourg et son exploitation en 1880 a eu d'heureuses répercussions sur la marche de la fabrique d'horlogerie et contribua à sortir la contrée de son isolement.

Gédéon Thommen mourut en 1890.

Quatre de ses fils reprirent alors l'entreprise sous le nom de « Fabrique d'horlogerie des fils de Gédéon Thommen ».

Cela nous mènerait trop loin que d'étudier en détail toute l'évolution de l'entreprise depuis cette époque à nos jours. Nous nous bornerons à dire que la direction de l'entreprise échut en 1893 à l'aîné des frères, Alphonse, qui en devint l'unique propriétaire. En 1905, l'entreprise fut transformée en société anonyme dont M. Emmanuel Jenny fut directeur jusqu'en 1936. Le conseil d'administration de l'époque était composé de MM. Alphonse Thommen, président, E. Straumann, vice-président, Dr Hermann Straumann et E. Jenny, co-directeurs.

L'entreprise continua à se développer. Elle surmonta la période critique de la guerre 1914-1918 et elle connut un développement remarquable pendant l'entre-deux-guerres. Elle s'adjoignit la fabrication d'instruments et d'appareils de précision, plus spécialement pour l'aviation, sous la direction experte de ses chefs actuels et plus spécialement de M. Eugène Bader qui, après avoir été vice-directeur de longues années durant, fut placé à la direction commerciale de l'entreprise en 1936.

Le nombre d'ouvriers de l'entreprise dépasse actuellement les quatre cents qui se recrutent principalement à Waldenbourg, Langenbruck et dans quinze communes environnantes.

La production est montée de 4000 montres par an en 1870 à environ 200.000 actuellement. L'organisation actuelle permet une production annuelle de 500 montres par ouvrier, alors que, à la fin du siècle passé, elle n'était que de 100 montres par ouvrier.

C'est le 26 août 1943 que la Fabrique d'horlogerie Thommen fêta son 90^{me} anniversaire en présence des plus hautes autorités civiles, militaires, des représentants des associations et organisations horlogères et avec le concours de toute la population.

D'excellents discours furent échangés à cette occasion après que chacun ait pu se convaincre de la bonne organisation de la production au cours d'une visite de la fabrique, sous la conduite de ses chefs.

Qu'il nous soit permis de joindre nos félicitations et nos vœux à ceux déjà exprimés au cours de la cérémonie commémorative et de souhaiter que la vaillante entreprise continue à travailler dans la voie qui fut tracée par ses chefs depuis le début, apportant ainsi la prospérité à toute une région du Jura bâlois et contribuant au bon renom de toute l'industrie horlogère suisse.

A. A.-D.

Douanes

Uruguay - Majoration des droits de douane

La Feuille officielle suisse du commerce du 14 juillet 1943, n° 161, a porté à la connaissance des intéressés qu'un décret uruguayen du 26 mai 1943 prévoit des majorations de droits de douane, entre autres, une augmentation des valeurs en douane de 60 % pour la bijouterie et les montres. Il résulte d'une communication de Montevideo que le décret en question a été annulé et remplacé par un décret du 14 juin 1943, prévoyant une augmentation générale des droits de douane de 30 % avec effet à partir du 16 juin 1943. Le texte exact du nouveau décret n'est pas encore parvenu en Suisse.

Au Conseil fédéral

Afin de faciliter les relations avec nos consulats en Allemagne, le Conseil fédéral a décidé, pour la durée de la guerre, de transformer les consulats honoraires de Hambourg, Bregenz et Elbing en consulats de carrière.

Le marché du travail en août

La situation favorable du marché du travail, qui se traduit par le niveau extraordinairement bas du chômage, s'est maintenue pendant le mois en cause. Le nombre des chômeurs complets en quête d'un emploi inscrits auprès des offices du travail était de 3094 à fin août 1943, contre 3004 à la fin du mois précédent et 5035 à fin août 1942.

Nécrologie

† Charles Piaget

Samedi dernier est décédé à Bienne dans sa 54^{me} année M. Charles Piaget, collaborateur de la maison S. A. Louis Brandt & Frère, Oméga Watch Co.

Le défunt était bien connu dans les milieux horlogers et contribua, pendant 21 ans, au développement de l'entreprise à laquelle il appartenait.

Que la famille de M. Charles Piaget, ainsi que la maison Louis Brandt & Frère veuillent bien accepter l'expression de notre profonde sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Avis de l'Information

Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

Marques de fabrique

Nous avons créé un répertoire des marques horlogères que nous tenons constamment à jour.

Nos sociétaires peuvent se renseigner chez nous en détachant un bulletin de leur carnet pour chaque marque qui les intéresse.

On ne saurait être assez prudent dans l'emploi d'une marque protégée. En prenant la précaution de faire des recherches, on peut éviter de graves ennuis.

Correspondance commerciale avec la France occupée

Utilisez notre service de correspondance commerciale qui facilite vos rapports avec les maisons françaises de la branche horlogère.

Nouvelle broche réglable pour la pose des aiguilles

Jeux de 3 pièces

Mod. dép. No. 67004

1. Réglage rapide. — Facilite le travail du poseur de cadrans.
2. Les aiguilles d'heure se posent à la hauteur désirée d'une régularité parfaite.
3. Aucune aiguille de minute ou d'heure ne se défraîchit.
4. Les aiguilles sont ajustées de bonne force, le diamètre de la broche aidant la sensibilité.

ANCIENNE MAISON

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold - Robert 104 - 106

Sandoz Fils & Co S.A.

DORAGES S.A.

Dir. G. HUGUENIN, Quai du Bas 1

BIENNE

Téléphone 47.96

Fondé en 1889

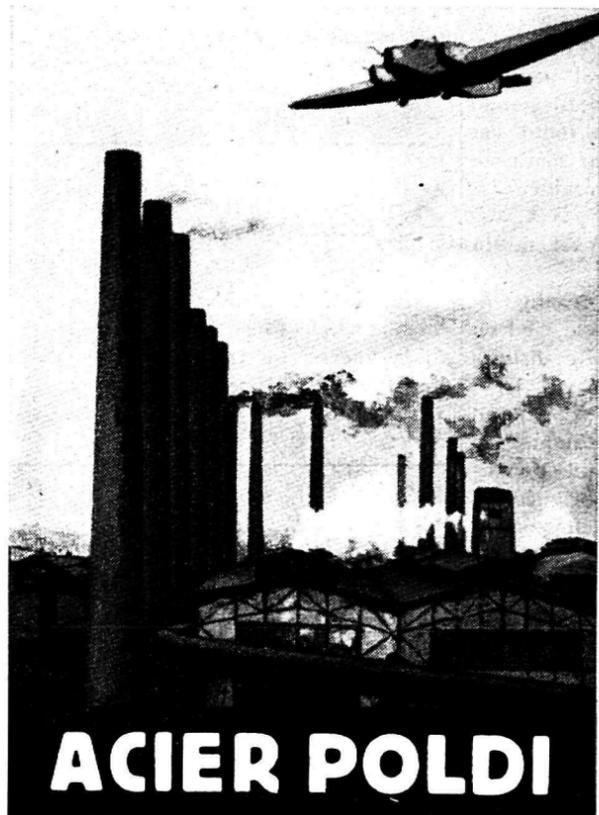
Dorages extra soignés pour toutes pièces
d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc.

SPÉCIALITÉS

Dorage américain
Dorage toutes teintes

NOUVEAUTÉS

Dorage rose satiné
Nickelage extra blanc
pour tout article



ACIER POLDI

Produit de qualité
pour l'industrie horlogère

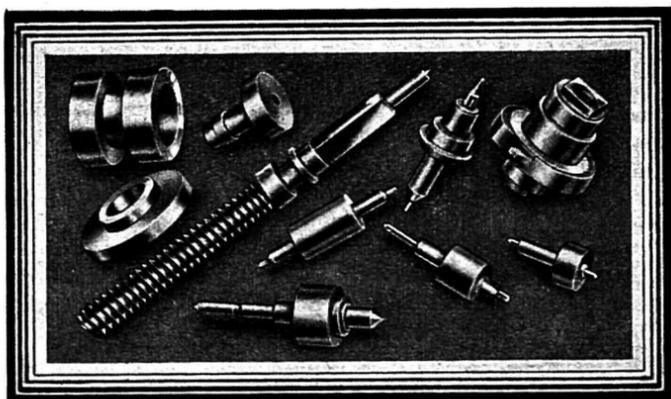
ACIERIES POLDI
(POLDIHÜTTE)

ZURICH
Téléphone 5.69.50

GENÈVE
Téléphone 2.71.80

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
DÉCOLLETAGE - TAILLAGE
CÉLESTIN KONRAD
MOUTIER (SUISSE)

FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE
HERMANN KONRAD S.A.
LA CONDEMINE MOUTIER LA CONDEMINE



SPÉCIALITÉS : ARBRES DE BARILLET FINIS - AXES DE BALANCIER PIVOTÉS
TIGES REMONTOIR AVEC CARRÉ FRAISÉ



**VOYAGES ET
TRANSPORTS S.A.**

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 2.35.38

Télegr. SWISSTRAFFIC

SUCCURSALE A BIENNE

GALERIE DUFOUR
TÉLÉPHONE 51.98

SERVICES SPÉCIAUX POUR HORLOGERIE
TOUS PAYS

GROUPAGES RÉGULIERS VIA GÈNES

pour chaque départ de vapeur „Suisse” direct ou „Navette” à destination de
NEW-YORK - ANGLETERRE - AMÉRIQUE DU SUD - ETC.

Assurances : Agence officielle de «La Neuchâteloise» pour la branche
Transports - Conditions officielles des Compagnies suisses.
Délivrance immédiate des Certificats d'assurance.